

Avis de constitution

SOCIETE « ARIZONAL PIECES AUTO SARL »

Siège ABIDJAN-ABOBO ANADOR NON LOIN DU
GROUPE SCOLAIRE NANTI., Lot 1573, Ilot 136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIZONAL PIECES AUTO SARL »

Objet : Vente de pièces détachées , Vente d'accessoire auto de toutes marques, Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ABOBO ANADOR NON LOIN DU
GROUPE SCOLAIRE NANTI., Lot 1573, Ilot 136

Dirigeant(s) M OHACHOSIM ARINZE PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11149 du 09/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72292/GTCA/RC/2023 du 09/10/2023

